

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 818

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 818 7 mai 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 40 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossey
André Gavillet
Pier-Luigi Giovannini
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis

818

Domaine public

Le coût du risque

Accident local, catastrophe régionale? A l'heure où nous mettons sous presse il est encore trop tôt pour mesurer avec exactitude les effets de la fonte du (des?) réacteur(s) de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Après les premiers moments de frayeur vient le temps de se rassurer. Le caractère isolé, exceptionnel de l'accident de Kiev permet de banaliser le phénomène nucléaire. Une banalisation qui se nourrit de mensonges et de demi-vérités. Commode, cet événement sur territoire soviétique: les Russes, c'est bien connu, ne sont pas aussi stricts que nous quant à la sécurité, leurs centrales ne disposent pas d'une protection extérieure et seule leur manie du secret explique le retard coupable à informer les pays voisins. A reléguer les Soviétiques dans une sorte de Moyen Age technologique, on se sécurise à bon compte. Chez nous, rien de tel. Le nucléaire est une technique maîtrisée dont l'humanité ne peut se passer.

La réalité est plus sombre. L'Occident a connu son lot d'accidents plus ou moins graves, à chaque fois camouflés lorsque c'était possible ou bien minimisés. Quand le Mont-Louis et sa cargaison d'uranium coulent sur les côtes de la Belgique en 1983, le gouvernement français déclare avec assurance qu'il s'agit d'un chargement de produits pharmaceutiques.

L'actualité de Tchernobyl a détourné l'attention des multiples dangers de l'énergie nucléaire. La libération d'un nuage radioactif n'est qu'un aspect des menaces potentielles de cette source d'énergie: les gaz se diluent et la radioactivité baisse rapidement. Rien de tel pour les particules solides, hautement toxiques et à longue durée de vie qui retom-

bent sur terre et entrent dans la chaîne alimentaire. Pas de dissolution magique non plus pour les déchets jetés à la mer ou qui s'accumulent autour des usines nucléaires. Aucune garantie de sécurité pour les milliers de tonnes de combustibles et de déchets qui transitent chaque année par train, par bateau et par avion. Sans parler des conditions dans lesquelles se fait l'extraction du minerai et des fuites accidentelles minimes de liquide radioactif qui polluent le sol et les eaux aux alentours des centrales. Les accidents graves, relativement rares, cachent la forêt des pépins qui, cumulés, mettent en péril, à terme, la biosphère tout entière.

Crainte injustifiée, rétorquent les partisans du progrès nucléaire. La sécurité absolue n'existe dans aucun domaine; l'homme doit prendre en compte une part de risque, inhérente à toute activité. Si l'argument est pertinent dans tout autre domaine, il ne vaut précisément pas pour le nucléaire. Parce qu'à l'échelle humaine, la radioactivité est un phénomène qui n'affecte pas tant l'individu ou la génération que l'espèce elle-même. Et les partisans du progrès, en acceptant cette part de risque, passent sous silence les effets irréversibles que peut provoquer le recours à l'atome.

Pascal, dans un dernier effort pour convaincre les incroyants, proposait son fameux pari: si Dieu existe, la foi me garantit la vie éternelle. S'il n'existe pas, je n'aurai rien perdu. Face à l'énergie nucléaire, nous sommes condamnés au pari inverse: sachant que les effets irréversibles de la radioactivité courent sur des siècles et même des millénaires, on ne peut assumer le moindre risque. Ce pari contre le nucléaire n'est pas un choix motivé par une émotivité exacerbée ou par l'angoisse de la nouveauté. C'est le choix de la froide raison.

J. D.